

Chapitre premier

Le cadre général des activités économiques et sociales

Section première

La population et le travail

Observer et comprendre l'économie présuppose la connaissance de la démographie. Cette science étudie les phénomènes qui affectent la population humaine, dans une perspective à la fois statistique et dynamique car il s'agit d'un outil d'observation et de décision ⁽¹⁾.

I) Les outils démographiques

A) Les relevés

Le taux de natalité rapporte le nombre de naissances d'une période donnée, en général l'année civile, à la population totale (estimée au 1^{er} juillet par la moyenne des effectifs au 1^{er} janvier et au 31 décembre). On procède de la même manière pour définir les taux de mortalité générale (nombre de décès) et de nuptialité (nombre de mariages). La soustraction entre le taux de natalité et celui de mortalité indique le taux d'accroissement naturel. En ajoutant le solde migratoire (immigration moins émigration) à la différence entre le nombre des naissances et celui des décès, on obtient la variation totale de la population. Le taux brut de divortialité est le rapport du nombre de divorces prononcés au cours d'une période donnée (une année civile en général) à la population des couples mariés mesurée au milieu de cette période.

Les mêmes indicateurs peuvent s'appliquer à seulement une cohorte ⁽²⁾ spécifique, dénombrée cette fois au 1^{er} janvier :

- le taux de fécondité par âge renseigne sur le nombre annuel d'enfants nés de 1 000 femmes d'une même génération (d'un âge donné) ;
- le quotient de mortalité par âge donne le nombre de décès enregistrés durant une période parmi mille individus d'une même génération ;
- le taux de mortalité infantile, proportion d'enfants décédés durant leur première année, reflète l'état sanitaire, même si lui échappe la mortinatalité, c'est-à-dire les enfants morts à la naissance ou avant d'être déclarés à l'état civil ;
- le taux de mortalité néonatale retient les décès constatés avant l'âge de 28 jours (pour 1 000 enfants nés vivants) ;
- le quotient de nuptialité par âge relève le nombre annuel de mariages contractés par mille célibataires du même âge et d'un sexe donné (l'état civil répertoriant quatre situations seulement, célibataire, marié, divorcé ou veuf, un célibataire n'a jamais été marié et un nouveau marié n'a jamais été divorcé) ;

¹ Les problèmes démographiques contemporains sont étudiés dans le chapitre huitième, section première pour les pays développés et section troisième pour les pays en développement.

² Une cohorte (de 1 000 personnes par exemple) rassemble des individus d'un âge donné et dont on observe le comportement face aux mêmes événements historiques.

- le quotient de divortialité rapporte le nombre de divorces prononcés durant une période (le plus souvent une année) et concernant des unions d'une ancienneté donnée, à la population de couples mariés de cette ancienneté, dénombrée en début de période.

Enfin, les relevés peuvent retracer l'ensemble de l'histoire d'une génération :

- la durée moyenne de vie s'obtient en calculant le nombre moyen d'années vécues par les individus d'une classe particulière ; comme il faut attendre que celle-ci soit éteinte (un siècle après l'année de naissance), cet indicateur reflète des phénomènes anciens et d'époques différentes ;
- la descendance finale est le nombre moyen d'enfants produits par une cohorte de femmes de même âge et ayant atteint la fin de leur période de fécondité biologique.

Ces indicateurs, certes utiles pour l'analyse de court terme, ne décrivent en fait ni le dynamisme, ni l'état sanitaire d'un pays car ils « oublient » la structure par générations décrite par la pyramide des âges ; par exemple, dans les pays en voie de développement actuels, le taux de mortalité est très bas, non grâce à leur situation médicale et alimentaire, mais parce que la population est très jeune (les classes âgées représentent une faible proportion du total). Inversement, Nice, ville qui accueille beaucoup de retraités, détient des records de mortalité.

B) Les indicateurs synthétiques

1) Indicateur conjoncturel de fécondité

Pour évaluer dans quelle mesure une population tend à se renouveler, à régresser ou à augmenter, on calcule l'indicateur conjoncturel de fécondité (ou taux synthétique de fécondité, ou somme des naissances réduites) en additionnant tous les taux de fécondité par âge relevés au cours d'une même année pour les femmes de 15 à 49 ans (vie féconde). A partir des données actuelles, il dénombre la descendance d'une cohorte fictive de 1 000 femmes qui obéiraient tout au long de leur existence aux derniers comportements connus.

Pour se renouveler, 1 000 femmes doivent produire 1 000 autres femmes qui procréeront à leur tour, c'est-à-dire survivant jusqu'à 49 ans. Pour tenir compte de la mortalité entre 0 et 49 ans, elles doivent avoir 1 025 filles et, finalement, 2 100 enfants (puisque la proportion des premières parmi les seconds –taux de féminité– est de 0,488). A partir de 2,1 enfants par femme, la population se renouvelle au moins à l'identique (elle pourrait néanmoins diminuer si les quotients de mortalité par âge augmentaient).

Quand on ne retient que les naissances féminines, on calcule soit le taux net de reproduction si on retranche la mortalité entre 0 et 49 ans (le seuil de renouvellement est évidemment égal à 1), soit le taux brut de reproduction si on l'ignore (seuil de 1,025).

2) Espérance de vie

La longévité de l'existence fournit un bon indicateur de l'état sanitaire d'une population. Mais la durée moyenne de vie, qui se mesure sur une génération éteinte, présente un résultat tributaire des événements passés. Afin de retracer la réalité actuelle, on calcule l'espérance de vie, qui est égale au nombre moyen d'années qu'il resterait à parcourir aux individus d'un âge donné s'ils subissaient à chaque étape de leur existence les derniers quotients de mortalité par âge relevés. Elle se calcule à la naissance ou à un autre âge quelconque. Il ne s'agit évidemment pas d'une prévision puisque les conditions sanitaires évolueront par la suite.

3) Indicateur de primonuptialité

L'indicateur de primonuptialité (ou somme des premiers mariages réduits) additionne les quotients de nuptialité par âge relevés au cours d'une même année pour les femmes de 15 à 49 ans (premiers mariages). Il indique la tendance au mariage puisqu'il utilise les données actuelles pour analyser le devenir d'une cohorte fictive de 1 000 femmes qui obéiraient tout au long de leur vie aux derniers comportements connus, ce qui ne décrit l'histoire d'aucune génération réelle. Cet indicateur est particulièrement fragile car la nuptialité est très instable. Préoccupés par la fécondité, les démographes s'intéressent surtout aux femmes, mais on peut procéder à la même mesure pour les hommes.

4) Indicateur conjoncturel de divortialité

L'indicateur conjoncturel de divortialité (ou somme des divorces réduits) additionne les derniers quotients de divortialité enregistrés pour chaque ancienneté de vie commune. Il renseigne sur la tendance au divorce en appliquant les données actuelles à une cohorte fictive de 1 000 personnes qui obéiraient à chaque étape de leur vie aux derniers comportements observés. Cette mesure est aussi fragile que celle de la primonuptialité, et pour la même raison.

II) Évolution séculaire de la population : la transition démographique

A) Les faits

Caractéristique des contrées préindustrielles (Europe jusqu'au milieu du XVIII^{ème} siècle, certains pays en voie de développement actuels...), le régime démographique traditionnel (ou « agricole ») se traduit par de très forts taux de mortalité et de natalité (respectivement 33 ‰ et 36 ‰ environ), donc un faible accroissement naturel.

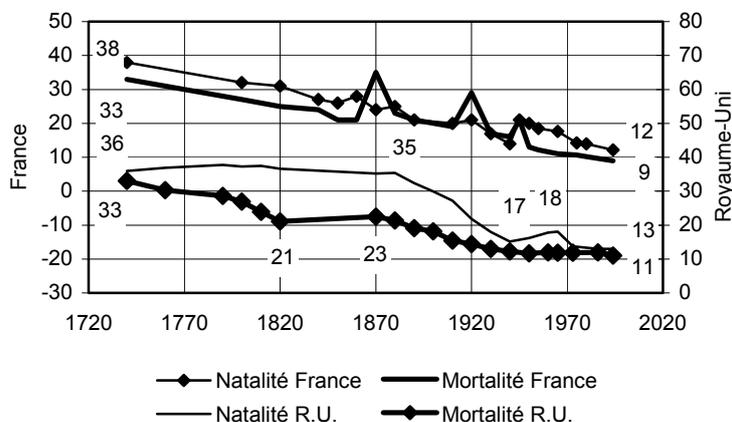
A partir de 1740 environ, on observe en Grande-Bretagne et en France une diminution rapide de la mortalité, surtout infantile, d'abord grâce aux progrès de l'alimentation. La révolution agricole commencée au XVIII^{ème} siècle enrichit la ration individuelle en quantité et en qualité (viandes) tandis que le développement des moyens de transport supprime les disettes locales, une région en excédent pouvant compenser la pénurie subie par une autre. Sous l'impulsion de l'esprit scientifique du Siècle des lumières, l'hygiène devient une préoccupation quotidienne et, libérées par un mode de vie moins contraignant, les mères surveillent et soignent plus attentivement leurs enfants (diminution du nombre des accidents). Plus tard, au XX^{ème} siècle surtout, les découvertes médicales prennent le relais pour améliorer l'état sanitaire de la population ; la mortalité générale descend aux environs de 10 ‰.

En Grande-Bretagne, les comportements de procréation restent pendant près d'un siècle et demi ceux du passé, lorsqu'une forte fécondité était nécessaire pour équilibrer la mortalité infantile. C'est seulement à partir de 1880 que la natalité décline rapidement à son tour pour atteindre les valeurs actuelles communes à tous les pays occidentaux développés. La cause profonde de ce changement d'attitude réside probablement dans la prise de conscience du fait que, dorénavant, la plupart des enfants mis au monde survivent. La bourgeoisie éclairée se charge de diffuser les pratiques de contrôle des naissances, notamment sous l'influence des idées de Thomas Robert Malthus. Le décalage entre les diminutions de la

mortalité et de la natalité se traduit par près de deux siècles d'un fort accroissement naturel, jusqu'à 1,55 % en 1820 pour les îles britanniques dont la population passe de 7 millions de sujets en 1750 à 42 millions en 1900.

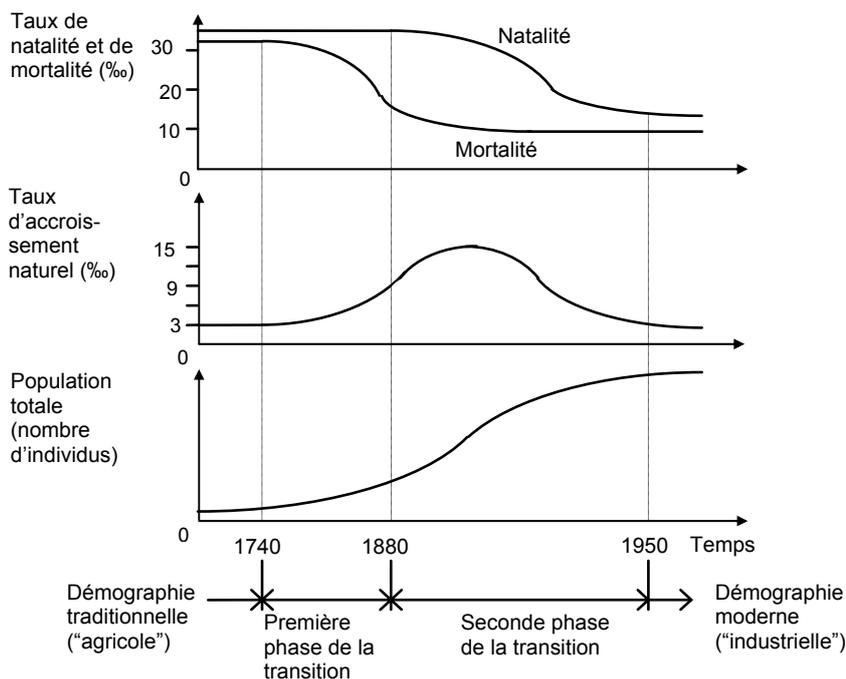
Évolution de la natalité et de la mortalité en France et au Royaume-Uni

Taux en ‰



Construit d'après diverses sources historiques

Schéma de la transition démographique



Remarque

Les dates et les ordres de grandeur correspondent à ceux de l'histoire britannique.

A la suite du Royaume-Uni, mais avec des retards variés, toutes les nations aujourd'hui développées suivront une évolution similaire. La transition (ou

révolution) démographique se définit comme le passage des taux élevés de natalité et de mortalité, supérieurs à 30 ‰, caractéristiques d'un régime démographique traditionnel à ceux, beaucoup plus bas, entre 8 et 13 ‰, de la période industrielle.

Évolution comparée des populations britannique et française

En millions d'habitants

	1750	1781	1801	1851	1900
Royaume-Uni	7	9	11	22	42
France	21	27	27	36	39

Construit à partir de diverses sources historiques

La France connaît certes la transition démographique, mais la fécondité s'effondre bien plus tôt que dans les autres pays européens, presque en même temps que la mortalité. Répandue par des ligueurs, la thèse de T. R. Malthus influence les comportements dès le début du XIX^{ème} siècle. Les familles y sont préparées par la pratique du partage égalitaire des héritages ; déjà ancienne et officialisée par la loi en 1789, cette coutume les incite à restreindre leur descendance afin d'éviter de disséminer la propriété. En conséquence, les effectifs progressent relativement peu (21 millions en 1750 pour 39 en 1900). Trois fois plus peuplée que le Royaume-Uni en 1750, la France compterait aujourd'hui près de 180 millions d'habitants si elle avait emprunté le même parcours que son voisin britannique... La transition a des implications géostratégiques majeures.

B) Malthus contre Marx

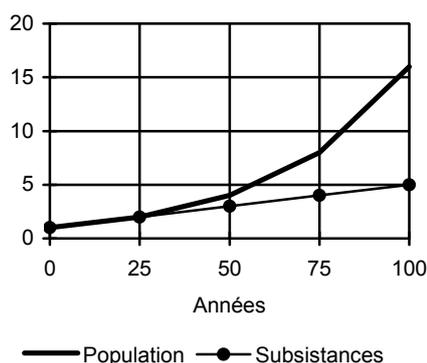
Dans son célèbre *Essai sur le principe de population* (1), l'économiste britannique Thomas Robert Malthus (1766-1834) estime qu'une population conduite par ses penchants naturels se multiplie au rythme d'une progression géométrique (1, 2, 4, 8...). Mais la loi des rendements décroissants, qui affecte le travail agricole, et la superficie forcément limitée des terres cultivables contraignent l'augmentation de la production alimentaire à suivre une progression arithmétique (1, 2, 3, 4...). L'auteur précise : « Pour proportionner les subsistances au nombre des consommateurs, on pourrait tout d'abord envisager d'accroître les subsistances. Mais cet accroissement aura pour seul effet de multiplier les consommateurs. [...] Notre seconde solution consiste à essayer de ramener la population au niveau des subsistances. Si nous arrivons à persuader le lièvre de se coucher, alors la tortue aura quelques chances de le rattraper ! »

Le cataclysme alimentaire annoncé n'est pas encore survenu car les épidémies et les famines, qui doivent être comprises comme des avertissements divins, ont suffi à contenir la population. Pour éviter ces malheurs, les hommes disposent d'un autre moyen de régulation, la « contrainte morale ». Celle-ci consiste à limiter volontairement sa descendance par des pratiques conformes aux règles éthiques tenues pour évidentes par T.R. Malthus (qui était pasteur) ; après une longue période de chaste célibat, le mariage tardif devrait s'accompagner d'un strict contrôle des naissances. La raison voudrait que chacun n'ait pas plus d'enfants qu'il ne peut en nourrir. Se pose alors le problème des pauvres. L'auteur propose tout simplement de supprimer les secours qu'ils reçoivent de la collectivité ou des associations charitables car leur fournir des subsistances les encourage à procréer

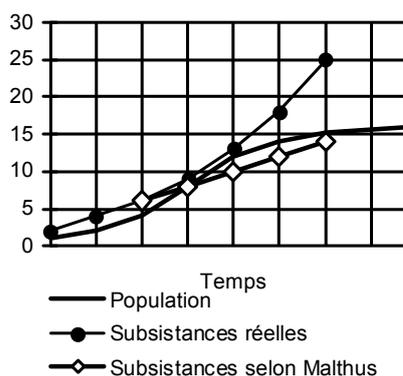
¹ Malthus Thomas Robert, *Essai sur le principe de population*, 1798, Royaume-Uni, 1980, Paris.

et, finalement, à multiplier les indigents ; d'ailleurs, le prélèvement des subsides nécessaires ampute le revenu des actifs qui, ainsi privés de satisfactions légitimement méritées, verront s'éteindre leur ardeur au travail et leur désir d'entreprendre. L'auteur milite donc pour l'abolition des lois sur les pauvres (*poor laws*) qui organisaient en Grande-Bretagne la distribution des aides aux populations nécessiteuses : « Ces lois créent les pauvres qu'elles assistent. [...] En second lieu, la quantité d'aliments consommés dans les asiles et distribués à une partie de la société que l'on peut considérer comme la moins intéressante, diminue d'autant la part des membres les plus laborieux et les plus dignes de récompense. [...] Si un homme ne peut nourrir ses enfants, il faut donc qu'ils meurent de faim. »

Le principe de population Malthus



L'évolution constatée après Malthus



Scandaleuses pour beaucoup de contemporains, ces conclusions déclenchèrent une polémique très nuisible au renom de la théorie économique par ailleurs cohérente de T. R. Malthus. A la conception classique d'êtres humains commandés par des lois naturelles, Karl Marx oppose celle d'une collectivité produite par l'histoire. La tendance spontanée à la surpopulation, observée dans la société anglaise du XIX^{ème} siècle, doit s'entendre comme l'aboutissement (provisoire) du « développement des forces productives ». La procréation constitue le seul plaisir laissé au prolétariat par la bourgeoisie. Mieux, celle-ci exploite les enfants dans les manufactures et dispose d'une « armée industrielle de réserve » (chômeurs, personnels sous-employés...) qui pèse sur le marché du travail et maintient les salaires au minimum vital. La pénurie alimentaire prévue par T.R. Malthus reflète l'ordre des choses voulu par le capitalisme et le discours de l'auteur anglais a simplement pour fonction de donner bonne conscience à la classe dominante en la persuadant que les pauvres sont coupables de leur propre misère et qu'il serait nuisible de les secourir. Le philosophe a des mots très durs pour l'économiste : « Il [T.R. Malthus] réduit ainsi les divers rapports historiques à un rapport numérique abstrait, abstraction pure qui ne repose ni sur des lois naturelles ni sur des lois historiques. [...] L'imbécile suppose que la « multiplication de l'homme » est un processus naturel qui a besoin d'être freiné et contrôlé « de l'extérieur » pour ne pas progresser en proportion « géométrique ». [...] La surpopulation [...] [est commandée] par des limites imposées par des conditions de production particulières » (1).

¹ Marx Karl, *Fondements de la critique de l'économie politique*, 1858, Editions sociales, Paris.

K. Marx pose d'abord une loi (l'humanité est une construction historique) pour interpréter ensuite les faits (la surpopulation) ; il pratique ainsi la méthode déductive. T.R. Malthus observe des faits (des suites mathématiques) et en conclut à l'existence d'une loi universelle et naturelle (la tendance à la surpopulation). Sa démarche relève de la méthode inductive et le conduit à une double erreur. D'abord, il pense que la croissance exponentielle de l'humanité doit perdurer, alors que la première phase de la transition démographique dont il est témoin sera suivie, on le sait maintenant, d'un fort ralentissement de la fécondité. Ensuite, il croit que la production de subsistances continuera sur sa tendance linéaire, mais le progrès technique lié à la révolution industrielle autorisera en fait des gains continus sur les rendements et donc une augmentation... exponentielle (!) des ressources disponibles (de x % par an).

C) Interprétation de la transition démographique par la théorie du capital humain

La première phase de la transition démographique voit la diminution rapide de la mortalité, en particulier de la mortalité infantile que les théoriciens du capital humain, par exemple Oded Galor et David N. Weil ⁽¹⁾, expliquent par les effets du progrès technique qui accroît le revenu réel par tête, ce qui augmente la rentabilité du capital humain. Ainsi, les mères sont incitées à mieux veiller sur leurs enfants et les familles dans leur ensemble à prêter plus d'attention à l'hygiène, puis aux progrès de la médecine. L'accumulation de capital humain accélère le progrès technique, d'où une boucle vertueuse de développement.

La diminution subséquente de la mortalité infantile réduit les incertitudes qui pèsent sur les familles qui vont donc restreindre leur procréation « de précaution », soit la part de la fécondité « brute » destinée à contrebalancer la forte mortalité aux jeunes âges enregistrée jusqu'alors. Si l'on postule que la rentabilité marginale des enfants est décroissante en fonction du nombre de descendants, on comprend que la fécondité « nette » (fécondité observée diminuée de la mortalité aux jeunes âges) s'abaisse au-delà de ce que voudrait une simple compensation de la réduction de la mortalité infantile. Alors, la rentabilité de l'investissement en capital humain s'accroît (augmentation du niveau de scolarisation) et on aboutit à un nouveau compromis privilégiant la « qualité » d'un petit nombre d'enfants sur la « quantité » de la descendance qui, selon Gary Becker, de bien d'investissement, devient bien de consommation. On explique ainsi la seconde phase de la transition démographique marquée par la diminution rapide de la natalité.

Tout au long de ce processus, l'accumulation de capital humain développe le progrès technique et donc la production. Lorsque, contrairement à ce qui prévalait en régime malthusien et durant la première phase de la transition, l'accroissement du revenu par tête qui en découle ne provoque plus une augmentation parallèle de la population, on peut en conséquence affirmer que l'on est sorti de la « trappe malthusienne » pour entrer dans le régime démographique moderne.

¹ Galor Oded et Weil David N., *From malthusian stagnation to modern growth*, American economic review, papers and proceedings, mai 1999.

III) La population active

A) Les définitions

On limite l'« activité économique » proprement dite aux occupations productives rémunérées. Cependant, la production de biens rares (au sens économique du terme) non pour les vendre mais pour son usage personnel (autoproduction), et, réciproquement, la consommation de biens produits par soi-même (autoconsommation), sont aussi des actes économiques (1).

La population active regroupe l'ensemble des personnes (« actifs ») de quinze ans et plus ayant un emploi rémunéré à temps plein ou partiel (« population active occupée ») ou se trouvant au chômage. Les militaires du contingent appartiennent aux actifs occupés.

Le taux d'activité rapporte le nombre des actifs à la population correspondante. On calcule le taux d'activité général de la population totale, le taux d'activité des 15 ans et plus, le taux d'activité féminin ou masculin (15 ans et plus)... Le pourcentage de femmes (hommes) observé parmi les travailleurs est le taux de féminité (masculinité) de la population active (la somme des deux est évidemment égale à l'unité).

B) L'évolution

1) Les facteurs démographiques

La population active reflète l'histoire démographique. En France, la structure par âges des habitants explique en grande partie la croissance des effectifs en âge de travailler observée durant la seconde moitié du XX^{ème} siècle. Les générations arrivant sur le marché de l'emploi restent très nombreuses car elles regroupent des enfants des *baby-boomers*. Demeurées restreintes jusqu'au début des années deux mille car nées durant des périodes de faible fécondité, les classes en âge de se retirer se multiplient ensuite (retraite des *baby-boomers*). L'augmentation de la population active commencée au milieu des années cinquante s'est poursuivie jusqu'en 2010 (225 000 personnes supplémentaires durant l'année 1982, 182 000 en 2008).

2) Les comportements

Proches de 100 %, les taux d'activité masculins varient peu dans le temps entre 25 et 54 ans. En revanche, sur la longue période, ils déclinent chez les jeunes au bénéfice de l'allongement des études et au-delà de 55 ans à cause de la diminution de l'âge légal de la retraite (en 1982) et de la multiplication des procédures de départs anticipés lorsque le chômage s'accélère.

Les femmes connaissent les mêmes évolutions aux deux extrémités de leur vie professionnelle. Malgré ceci, leur taux global d'activité augmente rapidement depuis 1968 (48,5 % en 2003 contre 38,6 % en 1968 parmi les plus de quinze ans). Pourtant, elles sont de moins en moins nombreuses à collaborer à l'entreprise familiale (agriculture, commerce, artisanat...); leur préférence pour le

¹ Jean Fourastié souligne que les humains doivent travailler pour satisfaire leurs besoins mieux que ne peut le faire la « marâtre nature ». On doit probablement à Eve l'invention de l'activité économique ! La Bible précise que, dans le jardin d'Eden, tout était donné à profusion par la nature. Lorsque le Père éternel a voulu punir les hommes, il les a simplement chassés de ce monde sans effort en les condamnant à « gagner leur pain à la sueur de leur front ».